

La formation des
secouristes
en milieu de travail

***C'est bon pour
tout le monde !***



Inscrivez-vous !

La prévention, j'y travaille !

CSST
www.csst.qc.ca

Réagir rapidement

Lorsqu'une personne est victime d'un accident ou d'un malaise soudain en milieu de travail, chaque minute compte ! Il faut être efficace. Il n'y a pas de place pour la panique, l'inaction ou l'improvisation. C'est aux collègues de travail que revient la responsabilité de reconnaître la condition de la personne blessée et de la réconforter, de donner les premiers secours pour préserver sa vie et de prévenir l'aggravation de sa condition.



Aider une personne blessée, ça s'apprend !

Les techniques de premiers secours sont simples et faciles à apprendre. Les cours sont surtout orientés vers la pratique et les formateurs enseignent les techniques de base par des mises en situation concrètes.

Les formateurs agréés par la CSST sont spécialisés dans l'enseignement des premiers secours aux adultes. Ils vous apprendront entre autres la réanimation cardio-respiratoire (RCR), les techniques en cas d'étouffement, le contrôle des hémorragies, le traitement des fractures ou des brûlures et les techniques pour contrer l'état de choc.

La formation de secouriste en milieu de travail a été élaborée spécifiquement pour les employeurs et les travailleurs. La formation se fait en petits groupes d'un maximum de 16 travailleurs pour favoriser la pratique et les échanges entre les participants et le formateur.

L'obligation des employeurs

Depuis 1984, **la présence des secouristes en milieu de travail est obligatoire** en vertu du *Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins**. Ce règlement s'applique à tout établissement, sauf dans quelques rares cas.

Pour obtenir plus d'information sur vos obligations, adressez-vous au bureau régional de la csst.

* Voir article 2 de ce règlement.





Comment puis-je m'inscrire ?

- Communiquez avec l'organisme de formation qui vous a fait parvenir ce dépliant ou avec le bureau régional de la CSST pour obtenir la liste des organismes de formation reconnus dans votre région.
- Votre organisme de formation vous donnera le choix entre plusieurs dates de cours dans un rayon de 40 km ou 30 minutes de votre entreprise.
- La formation est d'une durée de 16 heures, réparties généralement sur 2 jours consécutifs. Le coût de la formation est payé directement par la CSST (selon certaines conditions).
- Retournez par télécopieur ou par la poste le formulaire d'inscription ci-joint.



Martin Perreault,
Directeur, Caisse
populaire Desjardins

Les gens ne réalisent pas à quel point on peut se sentir dépourvu quand quelqu'un se blesse sérieusement. Depuis que je suis sur le marché du travail, j'ai suivi plusieurs formations en secourisme. Je sais quoi faire en cas d'accident. Et je sais que ça peut faire toute la différence pour la personne qui est blessée.



Formulaire d'inscription

Nom de l'établissement ou du chantier de construction : _____

Numéro de l'établissement : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Nombre total de travailleurs de l'établissement

Quart de travail	Heures		Nombre de travailleurs	Secouristes demandés
Jour	de	à		
Soir	de	à		
Nuit	de	à		
Fin de semaine	de	à		
Total				

Date de cours : _____

Nombre de participants : _____

Conditions d'inscription

L'annulation de votre participation au cours de secourisme doit être faite 5 jours avant le début du cours. Si la personne inscrite n'assiste pas à l'ensemble de la formation ou si l'annulation est faite moins de 5 jours avant le début de la formation, la CSST ne paie pas les frais de cours. Ils pourront être facturés à votre entreprise. Communiquez avec votre organisme de formation pour de plus amples renseignements.

Nom : _____

Fonction : _____

Signature _____ Date _____



Peter Booth (à gauche),
gérant de production, Qusac

Plusieurs de nos employés sont des secouristes. C'est essentiel. Je suis le premier à m'inscrire lorsque ma carte arrive à échéance.

Il y a quelques années, j'étais dans un restaurant. Un gars s'est étouffé complètement, il était bleu. Sa compagne était prise de panique ! J'ai appliqué les techniques que j'avais apprises dans mon cours de secourisme. Sans cette intervention, il serait mort avant que l'ambulance n'arrive. Je savais quoi faire, j'étais préparé.

Tracy Keays (à droite),
opérateur, Qusac

C'est très important pour moi de savoir que mes collègues connaissent les techniques de secourisme. S'il m'arrive quelque chose, ils seront là.

Suivre un cours de secourisme, c'est pas comme retourner à l'école. Beaucoup de pratique et pas de longue théorie à n'en plus finir. C'est simple et amusant. Je ne me suis pas ennuyé une seconde. Lorsque je serai témoin d'un accident, je ne ferai pas partie des curieux qui regardent, les deux mains dans les poches, en attendant que quelqu'un fasse quelque chose.



Pierre Gaboury,
Oxygène régional

Lorsqu'une personne cesse de respirer, son cerveau peut subir des dommages irréversibles après seulement 4 minutes. C'est à nous d'agir immédiatement, avant l'arrivée des secours. Ce n'est pas toujours facile de prendre deux jours de son temps pour aller suivre le cours de secourisme de la CSST, mais il faut le faire, c'est du temps bien investi. Tout le monde devrait connaître les techniques de secourisme, pas juste parce que c'est obligatoire, mais surtout parce que ça sauve des vies.



Bureaux régionaux de la CSST

Abitibi-Témiscamingue

33, rue Gamble Ouest
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 2R3
Tél. (819) 797-6191
1 800 668-2922
Télec. (819) 762-9325

1185, rue Germain, 2^e étage
Val-d'Or (Québec)
J9P 6B1
Tél. (819) 354-7100
1 800 668-4593
Télec. (819) 874-2522

Bas-Saint-Laurent

180, rue des Gouverneurs
C. P. 2180
Rimouski (Québec)
G5L 7P3
Tél. (418) 725-6100
1 800 668-2773
Télec. (418) 727-3948

Chaudière-Appalaches

777, rue des Promenades
Saint-Romuald (Québec)
G6W 7P7
Tél. (418) 839-2500
1 800 668-4613
Télec. (418) 839-2498

Côte-Nord

Bureau 236
700, boulevard Laure
Sept-Îles (Québec)
G4R 1Y1
Tél. (418) 964-3900
1 800 668-5214
Télec. (418) 964-8230

235, boulevard La Salle
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 2Z4
Tél. (418) 294-7300
1 800 668-0583
Télec. (418) 294-8691

Estrie

Place-Jacques-Cartier
Bureau 204
1650, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2C3
Tél. (819) 821-5000
1 800 668-3090
Télec. (819) 820-3927

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

163, boulevard de Gaspé
Gaspé (Québec)
G4X 2V1
Tél. (418) 368-7800
1 800 668-6789
Télec. (418) 360-8375

200, boulevard Perron Ouest
C. P. 939
New Richmond (Québec)
G0C 2B0
Tél. (418) 392-5091
1 800 668-4595
Télec. (418) 392-5406

Île-de-Montréal

1, complexe Desjardins
Tour sud, 30^e étage
C. P. 3, succursale Place-Desjardins
Montréal (Québec)
H5B 1H1
Tél. (514) 906-3000
Télécopieurs
Montréal - 1 : (514) 906-3131
Montréal - 2 : (514) 906-3232
Montréal - 3 : (514) 906-3330
Montréal - 4 : (514) 906-3434

Lanaudière

432, rue De Lanaudière
C. P. 550
Joliette (Québec)
J6E 7N2
Tél. (450) 753-2600
1 800 461-4489
Télec. (450) 756-6832

Laurentides

6^e étage
85, rue De Martigny Ouest
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 3R8
Tél. (450) 431-4000
1 800 465-2234
Télec. (450) 432-1765

Laval

1700, boulevard Laval
Laval (Québec)
H7S 2G6
Tél. (450) 967-3200
Télec. (450) 668-1174

Longueuil

25, boulevard La Fayette
Longueuil (Québec)
J4K 5B7
Tél. (450) 442-6200
1 800 668-4612
Télec. (450) 928-5624

Mauricie et Centre-du-Québec

Bureau 200
1055, boulevard des Forges
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 4J9
Tél. (819) 372-3400
1 800 668-6210
Télec. (819) 371-6952

Outaouais

15, rue Gamelin
C. P. 454
Hull (Québec)
J8Y 6P2
Tél. (819) 778-8600
1 800 668-4483
Télec. (819) 772-3966

Québec

730, boulevard Charest Est
C. P. 4900, succursale Terminus
Québec (Québec)
G1K 7S6
Tél. (418) 266-4000
1 800 668-6811
Télec. (418) 266-4015

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Place-du-Fjord
901, boulevard Talbot
C. P. 5400
Chicoutimi (Québec)
G7H 6P8
Tél. (418) 696-5200
1 800 668-0087
Télec. (418) 545-3543

Complexe du Parc
6^e étage
1209, boulevard du Sacré-Cœur
C. P. 47
Saint-Félicien (Québec)
G8K 2P8
Tél. (418) 679-5463
1 800 668-6820
Télec. (418) 679-5931

Saint-Jean-sur-Richelieu

145, boulevard Saint-Joseph
C. P. 100
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 6Z1
Tél. (450) 359-2100
1 800 668-2204
Télec. (450) 359-1307

Valleyfield

9, rue Nicholson
C. P. 478
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)
J6S 4V7
Tél. (450) 377-6200
1 800 668-2550
Télec. (450) 377-8228

Yamaska

2710, rue Bachand
C. P. 430
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7B8
Tél. (450) 771-3900
1 800 668-2465
Télec. (450) 773-8126

66, rue Court
Granby (Québec)
J2G 4Y5
Tél. (450) 378-7971
Télec. (450) 776-7256

26, place Charles-De Montmagny
Sorel-Tracy (Québec)
J3P 7E3
Tél. (450) 743-2727
Télec. (450) 746-1036

Visitez le site Web
de la CSST : www.csst.qc.ca